

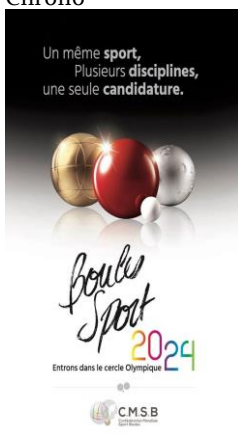


Affiliée à la Fédération Internationale de Boules

Copie pour info :

P. Coquet
B. Cochard
C. Fieujean
R. Parmentier
E. Louat
J. Faresse
J. Sbalchiero
L. Abert
S. Bation
X. Majorel
+
Mise sur le site F.F.S.B.

Dossier
Chrono



63 rue Anatole France
69100 Villeurbanne

Téléphone
04 78 52 22 22

Télécopieur
04 78 52 50 93

Internet
www.ffsb.fr

E-mail
dtn@ffsb.fr

N° Siret : 779 825 744
00039

Code NAF : 9312 Z

Joseph SBALCHIERO
Responsable de la Commission
Nationale de Formation
à
Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Madame, Monsieur,

Réf. : **JS/LA/MN/
012/2018**

**Objet : Formation Délégué de Club le samedi 23 Juin 2018
de 10 h 00 à 18 h 00.**

Villeurbanne, le 10 avril 2018

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Madame, Monsieur,

La Commission Nationale de Formation est heureuse de vous annoncer la mise en place d'une formation de « délégué de club » qui se déroulera le **samedi 23 juin 2018 de 10 h 00 à 18 h 00.**

- **Le lieu / les lieux de formation sera (seront) défini(s) en fonction des inscriptions.**

La formation de Délégué de Club est le premier niveau de formation des Délégués. Dans la réforme des formations engagées depuis deux ans, *l'appellation « délégué de club » remplace l'appellation « délégué régional ».*
Le contenu de la formation reste identique.

- **Au cours de cette journée, nous présentons :**
 - Accueil et début de la formation à 10 h.
 - La filière de formation des délégués.
 - L'architecture du championnat des clubs sportifs.
 - Le rôle du délégué.
 - La gestion d'un match de club sportif.
 - Fin de la formation vers 17 h.

Ces formations seront encadrées par : **Eric LOUAT, Christian DEVELAY et Pierre BUFFA, tous délégués nationaux formateurs.**

.../...

- **Vous avez la possibilité de vous inscrire :**
 - o En téléchargeant la pièce jointe (sur le site Formaboules), la remplir, la faire signer par votre Président de C.B.D. ou de Ligue. Renvoyez cette fiche à Myriam : dtm@ffsb.fr ou à F.F.S.B. 63 rue Anatole France - 69100 VILLEURBANNE.
 - o Vous pouvez également récupérer cette fiche d'inscription jointe à ce courrier ou sur le site de la Fédération.

La fiche doit être retournée avant le 15 juin.

Le contenu complet de la formation ainsi qu'un QCM pour vous familiariser à la fonction de délégué se trouvent dans l'onglet « SE FORMER EN SPORT BOULES » - RUBRIQUE DES DELEGUES DE CLUB sur le site :

<http://www.formaboules.com>

Nous vous rappelons que la F.F.S.B. prend en charge :

- + les déplacements des formateurs.
- + la restauration pour les formateurs et les stagiaires.

Vous remerciant par avance de bien vouloir diffuser ces informations le plus largement possible, recevez, Madame la Présidente, Monsieur le Président, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations sportives les meilleures.

Roger PARMENTIER



Responsable Pôle Développement

Pièce jointe à ce courrier :

- Fiche d'inscription.